

**Monsieur Michel DELPUECH, Préfet de la région  
Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône,**

Monsieur le Préfet,

Monsieur Michel TERROT, Député du Rhône,

Monsieur le Député,

Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du Nouveau  
Rhône, Député du Rhône,

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les élus, Maires, adjoints  
conseillers délégués municipaux,

Mesdames et messieurs les Directeurs de cabinet,

Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux de  
Service,

Mesdames et messieurs les officiers de Gendarmerie,

Mesdames et messieurs les officiers supérieurs de Police  
Municipale,

Madame, Monsieur,

Je vais reprendre brièvement ce qui a été dit ce matin par  
François SINTES.

Dès ma prise de fonction, en 2014, j'ai demandé à mon  
Conseiller délégué à la Sécurité d'évaluer nos besoins en  
matière d'effectifs et de moyens, pour répondre, dans

une certaine mesure, aux attentes et exigences de la  
population.

Brièvement, la sécurisation des voies, des biens et des  
personnes...

Notre ville a connu une croissance fulgurante au cours des  
dernières années, sans que pour autant il y ait eu un  
accompagnement en équipements, ou un développement  
en moyens humains.

Imaginez-vous, plus de 1000 nouveaux habitants par an et  
pour faire face 5 agents de Police Municipale pour 20 000  
habitants.

Aujourd'hui, les effectifs sont portés à 12 agents de Police  
Municipale et 3 ASVP.

Le recrutement d'agents de police municipale puis d'ASVP  
a été, dans une certaine mesure, notre priorité. Derrière  
ces moyens humains supplémentaires, ce sont autant de  
présence démultipliée sur le terrain et de réponses  
concrètes apportées au quotidien, aux problématiques de  
sécurité dans notre ville.

Sans entrer dans le détail, nous avons, par exemple,  
multiplié par trois les contrôles routiers, les points devant  
les écoles, ou encore les interventions communes avec la  
Gendarmerie Nationale.

Les patrouilles sont désormais trois fois plus présentes sur le terrain par rapport à 2014, avec la constitution d'équipages supplémentaires et avec des tournées jusqu'à 23h.

Concomitamment et parce que nous ne pouvons pas avoir une présence humaine dans tous les secteurs, pas plus la Ville que la Gendarmerie Nationale, il m'a semblé urgent et important d'équiper Tassin La Demi-Lune de caméras de vidéosurveillance.

Ce déploiement a été réalisé après un diagnostic de nos besoins, en partenariat et avec l'expertise de la Gendarmerie Nationale, afin que ces implantations soient le plus judicieuses, stratégiques, et répondent aux mieux aux premières exigences communes.

Persuadé de l'efficacité d'un tel équipement dans la résolution des enquêtes ou pour le maintien de l'ordre public, en réponse aussi au nombre croissant de commissions rogatoires, j'ai d'ores et déjà demandé à mes services de programmer l'installation de nouvelles caméras pour 2017.

J'entends affirmer ici, de façon volontariste, les valeurs qu'incarne notre république en poursuivant le renforcement des missions et des moyens alloués à la tranquillité publique.

En « zone gendarmerie », comme on dit, et parce que l'Etat ne peut pas tout, ou ne peut plus tout faire, il est de mon point de vue important, pour nous municipalités, de travailler main dans la main, si je puis m'exprimer ainsi.

Cette collaboration est appelée à se renforcer sur des priorités claires et partagées. Elle passe également par une redéfinition des tâches, avec la police municipale.

*Petite digression : Permettez-moi de saluer tout particulièrement la collaboration exemplaire entre la police municipale et la gendarmerie de Tassin la Demi-Lune et de souhaiter la bienvenue au Lieutenant BOUTE qui vient d'en prendre le commandement.*

Notre collaboration est quotidienne, et nous effectuons un point mensuel dans mon bureau à la Mairie.

J'en suis persuadé, une coopération bien construite, optimise l'utilisation des moyens et rend plus performante l'action de prévention et de lutte contre l'insécurité.

Notre collaboration doit être renforcée.

Le Ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, avait initié l'interopérabilité, qui, de façon sommaire, revient à partager un réseau radio par la mise à disposition d'une

conférence entre les polices municipales, Police Nationale ou Gendarmerie Nationale.

Dans notre Ville, j'ai souhaité aller plus loin.

Dans quelques jours, ce dispositif sera mis en place entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale, à ceci près que la Police Municipale de Tassin la Demi-Lune n'utilisera que cette conférence dans l'exercice de leurs missions quotidiennes.

Il nous faut, et il nous faudra dans les mois, les années à venir, nous élus, renforcer notre présence afin de permettre à la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale de se concentrer sur leurs missions régaliennes. Il ne s'agit donc pas de se substituer à eux mais bien de les seconder.

Le monde a changé. La société a changé. Le terrorisme est entré dans nos foyers et il est plus qu'urgent de soutenir nos forces de police, nos préfets et, plus largement, le gouvernement aujourd'hui et demain, dans cette nouvelle bataille face à ce terrorisme.

Le Président de la République l'a dit, nous sommes en guerre. Mais cette guerre n'est pas conventionnelle.

Le Terrorisme est devenu un élément de géopolitique, au XXIème siècle.

Demain, une fois le cas de Daesh réglé, d'autres violences risquent de surgir ou de continuer au choix avec un autre "habillage."

Qu'il soit religieux ou politique, le terrorisme a toujours existé et existera toujours.

Simplement, nos sociétés l'avaient oublié. Par contre, ce qui a changé, c'est la caisse de résonance que les médias et les réseaux sociaux accordent à ces faits et à leurs auteurs.

La guerre de Daesh est d'abord une guerre de communication...

Une fois Daesh éradiqué, une autre apparaîtra, quel que soit son nom et ses objectifs...

Il reste à nos sociétés à se donner les bons outils pour les combattre dès lors qu'ils menacent nos valeurs et nos modes de vie.

On ne peut pas lutter contre un fanatique qui se fait sauter dans une foule.

On ne peut pas suivre tous les supposés délinquants.

La seule chose dont on peut être assuré est que l'Etat, la République, les Préfets, tous, font leur maximum pour réduire, minimiser les risques, comme les communes à leur humble niveau.

Entre temps, il nous faut apprendre à vivre avec cette insécurité.

Qu'il me soit permis ici de louer l'action des forces de sécurité qui, hier, ont déjoué un probable attentat et montre une nouvelle fois que toute la République est mobilisée.

Notre engagement doit être total.

Nous devons être solidaires, et c'est bien dans cet esprit que ce matin, la Ville de Tassin la Demi-Lune a signé une convention avec l'Etat, nous engageant à libérer nos agents, afin qu'ils puissent accomplir des périodes de réserve, pour notre sécurité à tous.

Cette démarche initiée en septembre 2014 s'est retrouvée renforcée par les attentats que vient de connaître notre pays.

Des questions se posent aujourd'hui, comment répondre à ces menaces le plus justement possible ?

Il y a encore 15 ans, la question de l'armement de la police municipale ne se posait pas. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment un sujet.

Charlie HEBDO ciblé, des dessinateurs assassinés, on trouvait des justifications, on n'appréhendait pas le danger de la même façon.

Le BATACLAN a été un nouvel élément déclencheur. Là, ce sont des citoyens, des personnes venues assister à un spectacle. Cela pouvait être vous ou moi ou un de nos enfants.

La donne a changé, avec cette petite cruauté supplémentaire que nous connaissons, celle des primo-accédant qu'étaient les militaires présents et qui ne pouvaient légalement pas intervenir.

En effet, un militaire n'a le droit d'ouvrir le feu qu'en cas de légitime défense, et encore... Que se passerait-il pour lui si, en essayant de protéger la foule, il ouvre le feu et cause des "dégâts collatéraux" ?

En attendant, cet évènement dramatique a fait prendre une nouvelle tournure. Des grandes villes comme Lyon se sont interrogées, et pour notre capitale régionale, le cap est franchi, elle arme sa police municipale.

Nous nous posons nous aussi, dans nos petites communes périphériques, petites comparées à Lyon, la question du juste et nécessaire niveau d'armement de nos agents de police municipale. Nous évoluons et évoluerons encore.

Plus proche de nous, l'attentat de Nice, dernier en date, fait prendre encore une autre dimension, toujours plus terrible.

Il ne s'agit plus d'un bureau ou d'une salle de spectacle, mais des familles, des personnes de tous âges, sans distinction de race ou de religion, se promenant un soir d'été, qui sont massacrés.

C'est un simple "flic" qui aurait neutralisé un terroriste et ce simple fait nous amène à se poser la question de savoir s'il ne vaut pas mieux bien entraîner des policiers déjà formés au tir plutôt que de renforcer un dispositif militaire ? On peut mettre autant de militaires que l'on veut sur le terrain mais, faute d'un cadre juridique d'emploi précis, cela est sans effet...

Nombre de Polices Municipales compte dans leurs rangs, d'anciens gendarmes, de policiers ou de militaires en retraite. Elles se sont professionnalisées, elles ont gagné en assurance et bénéficié de leurs expériences. Nous

devons nous appuyer dessus, me semble-t-il, encore plus aujourd'hui.

Je n'irai pas plus loin.

J'espère seulement que les conférences d'aujourd'hui auront permis et permettront de vous apporter de nouveaux éclairages en fonction de vos attentes et de vos territoires.

Peut être que vous effleurez ces questions ? Vous connaissez vos villes.

D'y répondre ne nous appartient pas.

Rien ne vous interdit, cependant, de vous poser ces questions et d'échanger sur ces sujets. Toutefois, il revient à l'Etat, au Gouvernement, aux législateurs de s'emparer de cette question et d'en débattre.

De même, pourquoi ne pas réfléchir à une formation style bac sécurité, puis BTS sécurité, qui conduirait nos jeunes à se présenter selon, aux écoles ou concours des écoles de gendarmerie Nationale, de Police Nationale, Police Municipale et militaire ?

En vous voyant aussi nombreux aujourd'hui, je suis fier de constater que ces questions mobilisent autant de partenaires. Que ce soit en matière d'animation, de prévention ou de répression, vous tous êtes impliqués, dans un esprit collaboratif et je tiens donc à vous remercier, ainsi que celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour œuvrer à notre sécurité et à notre tranquillité.

Je n'oublie pas, à ce propos, la participation citoyenne qui se développe dans les communes et que nous avons été parmi les premières villes de l'ouest lyonnais à mettre en œuvre.

Ce salon initié en 2014, reconduit en 2015, était nous dirons technique, et proposait une réflexion sur la place de la police municipale dans la cité.

L'année dernière, il nous est apparu évident que ces rencontres devaient proposer une deuxième voie, celle de l'information, de la pédagogie car la sécurité est bien l'affaire de tous.

De la pédagogie, il nous en faut pour bien comprendre les lois, car selon leurs tailles, les communes n'ont pas

forcément les moyens nécessaires à disposition pour bien comprendre les incidences des textes législatifs ou anticiper les propositions de loi, voire de rencontrer les sociétés œuvrant dans ce domaine qu'est la sécurité, sans avoir à se rendre à Villepinte, tout proportion gardée.

La 2ème journée, demain samedi, nous voulions la dédier aux habitants, afin qu'ils découvrent du matériel et équipement permettant de sécuriser leurs biens immobiliers ou meubles, de se protéger humainement parlant, et proposer aux jeunes qui souhaitent embrasser une carrière dans la Gendarmerie Nationale, dans la Police Nationale, la Police Municipale ou l'Armée, de rencontrer et d'échanger avec des recruteurs et formateurs.

L'autre objectif, et il est très important, a été de proposer des réunions, des conférences accessibles à tous, pour comprendre certains enjeux dans un monde qui va de plus en plus vite, au travers d'une conférence sur le thème de la lutte contre le terrorisme, mais aussi sur la cybercriminalité, l'intelligence économique et enfin une sur les cambriolages.

Ces conférences seront animées par des spécialistes qui luttent au quotidien sur ces sujets brûlants.

Les surprises seront grandes pour qui assistera à ces conférences.

Avant de donner la parole à Monsieur le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Michel DELPUECH, que je remercie pour sa venue et pour la confiance qu'il nous accorde, je tiens à vous remercier tous pour votre présence.

Je tiens à remercier François SINTES pour cette belle initiative et son engagement au quotidien au sein de sa délégation, mon Chef de Police Municipale, Mathieu PUTIGNY ainsi que son équipe, tous les services municipaux mobilisés pour leur engagement au quotidien dans notre ville, pour leur aide précieuse dans l'organisation de ces rencontres et notre partenaire, Nicolas DATCHY, pour nous avoir fait confiance.

Jacques CHIRAC a dit : L'histoire nous enseigne qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité.

Je vous remercie.

Pascal CHARMOT  
9 Septembre 2016

Ah, j'allais oublier. Suite aux attentats de Nice, la Monnaie de PARIS a frappé une pièce qu'elle vend à deux euros. La somme récoltée ira aux victimes de cet attentat. Il y en a quelques unes qui sont en vente sur ce salon.